

LES GERARDY, UNE FAMILLE D'OFFICIERS AU SERVICE DE LA VILLE DE SAINT-AVOLD (1714-1792)

Après les catastrophes économiques et humaines des guerres du XVII^e siècle, la ville de Saint-Avold connaît une lente reconstruction grâce à la politique avisée du Duc de Lorraine qui fait appel à des cadres administratifs extérieurs à la région. Jean Baptiste François Gerardy, le premier d'une longue génération, s'insère dans cette politique. Il profite de la vénalité des charges et s'implante durablement à Saint-Avold. Nous analyserons son action, puis celle de ses deux fils, au service des ducs de Lorraine, puis de la France en mentionnant plus particulièrement l'œuvre historique de Nicolas Pascal Gerardy, procureur syndic de l'Hôtel de Ville.

Les réformes administratives de Léopold : Jean Baptiste François Gerardy de Trèves au service de l'administration ducal

De retour dans ses Etats après la signature du traité de Ryswick, Léopold entreprend la restauration administrative du duché⁽¹⁾. Il reconstitue le bailliage d'Allemagne par édit du 31 août 1698 et en fixe la capitale, après quelques hésitations, à Sarreguemines le 11 août 1698⁽²⁾. Saint-Avold est alors désigné comme le chef lieu d'une prévôté de quatre cent quarante km² comprenant vingt-trois villages, qui d'après Bugnon compte deux mille trois cent quatre habitants dont neuf cent douze à Saint-Avold⁽³⁾.

Léopold a besoin de cadres nouveaux pour reconstruire le duché de Lorraine. L'introduction de la vénalité des charges lors de la deuxième occupation des Duchés par la France, de 1670 à 1697, est confirmée voire encouragée. La prévôté de Saint-Avold est alors administrée par un personnel restreint composé d'un prévôt gruyer et chef de police, un lieutenant, deux assesseurs gardes mar-

Abréviations

A.M.C. : Archives Municipales de Colmar, A.M.S.A. : Archives Municipales de Saint-Avold, A.M.N. : Archives Municipales de Nancy, A.M.T. : Archives Municipales de Trèves, A.D.M.M. : Archives de Meurthe-et-Moselle, A.D.M. : Archives de la Moselle.

1) CABOURDIN (Guy), *Histoire de la Lorraine : les temps modernes de la paix de Westphalie à la fin de l'Ancien Régime*, t. 2, p. 80-116.

2) A.D.M. BH 7881, *Recueil des Edits de Lorraine*, t. 3, p. 85.

3) A.M.N., BUGNON (Didier), *Grand Sommaire des Etats de Lorraine et de Bar*, 1703, 132 feuillets; voir aussi KICKLER (François-H., baron de), *Observations faites sur les prévôtés et gruerie du département de Lorraine Allemande*, 1726, 40 feuillets.

teaux, un substitut et receveur. Une étude de l'origine géographique des premiers titulaires des charges montre une dominante nancéienne ou barroise. Ainsi François Simonin, premier prévôt, est un marchand de Nancy. Il achète sa charge pour quatre mille trois cent seize francs le 30 septembre 1698⁽⁴⁾. Il est suivi par Antoine Perrin, originaire de l'Auvergne, jusqu'en 1703, date à laquelle cette charge est exercée par la dynastie Viard. Ainsi, Germain Viard, avocat et lieutenant général au bailliage de Mognéville, exerce la charge de prévôt. A sa mort il est remplacé par son fils Charles Hyacinthe, le 14 avril 1713⁽⁵⁾. C'est donc dans le cadre de cette nouvelle organisation administrative que s'installe dès 1716 à Saint-Avold Jean Baptiste François Gérardy, receveur de la ferme des tabacs au bureau de Saint-Avold. Les documents les plus anciens le disent originaire de Trèves. Des recherches approfondies dans les registres paroissiaux de cette ville ne nous ont guère permis de retrouver son acte de naissance⁽⁶⁾. Jean Baptiste François Gérardy et son épouse Françoise Mathieu sont attestés dans cette ville puisqu'il y naît dans la paroisse de Saint-Gengoulphe, Anne Marguerite, leur premier enfant, le 7 mai 1714⁽⁷⁾. Le couple quitte Trèves pour des motifs encore inconnus et s'installe dans le duché à Vandières près de Pont-à-Mousson où naît le 12 août 1715 un premier fils⁽⁸⁾.

Jean Baptiste François Gérardy s'implique très rapidement dans la vie municipale de Saint-Avold dont la reconstruction est encore facilitée par le traité de Paris du 21 janvier 1718 qui écarte toute prétention française sur la ville et sa prévôté. Il n'est guère dépaysé à Saint-Avold. Sa bonne connaissance de l'allemand, langue des habitants, et du français, langue de l'administration ducal, font de lui un officier influent, écouté. Il sait saisir toutes les opportunités et profite des réformes municipales engagées par Léopold pour acheter la charge de receveur greffier de l'Hôtel de Ville de Saint-Avold qu'il finance pour mille cinq cent livres de Lorraine le 19 avril 1723⁽⁹⁾. Dès lors s'opère pour Jean Baptiste

4) A.D.M. B6350/5 ; voir aussi A.D.M.M. B118 et B119, folio 204.

5) A.M.S.A., TRIBOUT (Henry), *Documents généalogiques du Pays Messin et de la Lorraine de Langue Allemande*, Paris, 1935, p. 131-132, voir aussi A.D.M. B6033 ; A.D.M.M. B125 fol 58-59, Patentes de receveur de Saint-Avold pour le sieur Germain Viard ; A.D.M.M. B132 folio 138 R-V, Lettres patentes de l'office de prévôt à Charles Hyacinthe Viard le 21 avril 1713.

6) A.T.M. JUNCK (d), *Familienbuch der Pfarrei, Sankt Gangolf, Sankt Laurentius, Sankt Simon von 1575 bis 1798*, Buch 5- (nota : de nombreuses familles lorraines y figurent)

7) Ibid.

8) A.D.M.M. Les registres paroissiaux de Vandières ont disparu jusqu'en 1765. L'extrait de baptême a été heureusement retrouvé. in D58, Registre des extraits baptistaires des avocats au Parlement.

9) A.D.M.M. B226, Registre des lettres patentes, réception de maître Gérardy à l'office de greffier et receveur de l'Hôtel de Ville de Saint-Avold ; A.M.S.A., 17* (BB7*), p. 13.

François Gerardy une ascension rapide. Il acquiert pour mille livres de Lorraine, la charge de procureur dudit Hôtel de Ville créée par édit du Duc le 10 mai 1723⁽¹⁰⁾. Cette charge le place au sein du conseil municipal, à côté du maire et du prévôt, dans une position centrale incontournable. Il élabore les ordonnances de police avec les autres conseillers, veille à leur application, au respect de l'ordre public et de la salubrité de la ville. Il administre les biens de l'hôtel dieu depuis 1732 et représente la ville dans son conseil de gestion. Ses qualités administratives reconnues, la bonne connaissance acquise de la ville et de la prévôté le poussent à franchir une étape supplémentaire puisque par lettre patente reçue le 19 avril 1725, il achète la charge de lieutenant et contrôleur de la prévôté de Saint-Avold, occupée préalablement par Sébastien Vergance depuis le 20 mars 1706 pour la somme de deux mille cinq cent livres de Lorraine⁽¹¹⁾. Cette nouvelle charge le projette au sommet de l'administration ducale dans la prévôté, puisqu'il supplée le prévôt gruyer dans sa gestion. Il le remplace en son absence, l'assiste au tribunal de la prévôté et veille à la bonne rentrée des impôts ducaux. Licencié en droit à l'université de Pont-à-Mousson, il parachève sa carrière comme avocat à la cour Souveraine de Lorraine le 4 février 1726⁽¹²⁾.

Devant le cumul des charges, l'administration prend peur et, dans le cadre d'une réorganisation générale de l'Hôtel de Ville intervenue le 30 août 1726, le somme de se défaire de la charge de receveur greffier⁽¹³⁾. A la mort de Léopold, il est choisi par le corps municipal pour représenter la ville à ses obsèques : « avec les écussons de la ville et un cierge de cire blanche ». Le couple bien implanté à Saint-Avold achète une maison rue des charrons pour deux mille neuf cent livres de Lorraine le 30 août 1727⁽¹⁴⁾. Sept enfants y naissent : trois filles et quatre garçons. Comme beaucoup d'officiers accaparés par les tâches administratives, le couple n'investit pas dans la terre. Durant tout le séjour de Jean Baptiste François Gerardy à Saint-Avold, il n'est fait mention que de l'achat de deux jardins⁽¹⁵⁾.

Après avoir obtenu ses lettres de naturalité de l'administration royale le 20 octobre 1746, il jure fidélité au roi de France le 19

10) A.D.M.M. B161 folio 46.

11) A.D.M.M. B164, Nomination de Jean-Baptiste François Gerardy comme lieutenant et contrôleur de la prévôté de Hombourg Saint-Avold; B226 fol° 80.

12) A.D.M.M. B21/7, Registre de matricule des avocats en Parlement.

13) A.D.M. 3E6502, Vente de deux offices par Jean Baptiste François Gerardy conformément à l'arrêt d'exécution du Duc Leopold du 30 août 1726.

14) A.D.M. 3E6503

15) A.D.M. 3E6523, voir aussi A.M.S.A. 19* (BB19*), Dél. du 28 juin 1734.

décembre de la même année⁽¹⁶⁾. Cette demande lui permet de gérer, en tant que bailli gruyer, pour le compte de l'abbaye bénédictine de Saint-Avold, les terres et seigneuries de la manse conventuelle situées en France à Boucheporn, Porcelette, Boustroff et Téting. Après une vie bien remplie, il meurt à Boulay chez son fils Louis Hyacinthe le 19 août 1754 à l'âge de 67 ans⁽¹⁷⁾.

L'ascension de la famille Gerardy : Louis Hyacinthe au service de la Monarchie

Jean Baptiste François Gerardy et son épouse Françoise Mathieu tissent un réseau de relations parmi les familles les plus influentes de la ville. Marie-Thérèse Alexisse, une de leur fille épouse Louis Bidault, issu d'une famille de notables très influents dans le pays naborien⁽¹⁸⁾. Deux fils, Nicolas Paschal et Louis Hyacinthe font des carrières juridiques brillantes. Licenciés en droit à l'université de Pont-à-Mousson, ils sont reçus successivement comme avocats à la cour Souveraine de Lorraine les 23 et 16 mai 1743⁽¹⁹⁾. Louis Hyacinthe, de cinq années plus jeune que son frère, épouse le 19 juin 1742 Anne Marie Royer qui lui assure une descendance nombreuse⁽²⁰⁾. Après ses études, il achète la charge de curateur dans le ressort du nouveau bailliage de Boulay créé en juin 1751⁽²¹⁾. Il poursuit sa carrière comme avocat au parlement de Metz le 12 septembre 1754⁽²²⁾. D'abord installé à Boulay jusqu'en 1763, il revient à Saint-Avold et y cumule sa charge avec celles de lieutenant de chasse dès le 10 mars 1760, et de bailli et gruyer de la manse conventuelle de l'abbaye bénédictine en remplacement de son père dès le 12 octobre 1763⁽²³⁾.

Dans les années 1760-1770, il prend, comme son frère, une part active dans la vie de la cité. Il achète une maison de cinq pièces à Sébastien Gallois, procureur à la cour Souveraine, rue des charrons,

16) A.D.M. B121, Lettres de naturalité pour Jean Baptiste François Gerardy ; B512, Jean Baptiste François Gerardy nommé bailli et gruyer des terres et seigneuries de Boucheporn, Porcelette, Boustroff et Téting le 27 décembre 1746.

17) A.M.S.A. 699 (O6), Livre de raison intitulé « Annales concernant la famille particulière de maître Louis Hyacinthe Gerardy de 1742 à 1781 ». Voir correspondance de Ferdinand Ernest Gerardy stationné à Pondichery avec son oncle.

18) MARTAN (Yvette), *Extraits de documents généalogiques de la ville de Saint-Avold, 1645-1872* (ouvrage à paraître).

19) A.D.M.M. 3B21/7, Régistre de matricule des avocats en Parlement : Louis Hyacinthe Gerardy nommé le 24 janvier 1743, P159V ; Nicolas Paschal Gerardy le 16 mai 1743, P163V.

20) A.D.M. 3E8087, contrat de mariage devant Cunin, notaire, le 16 juin 1742.

21) A.D.M. B6029, Nomination de M. Louis Hyacinthe Gerardy comme curateur en titre.

22) A.D.M. B512, n° 1446.

23) A.D.M. Ibid ; voir aussi A.M.C., m 5 179, comptes et papiers relatif à l'abbaye de Saint-Avold par Dom Haxo abbé.

située près du pont de la Mertzelle pour deux mille livres de Lorraine, empruntées à son beau-frère Gabriel Royer, docteur en Sorbonne et vicaire général des évêchés et diocèses de Tarbes⁽²⁴⁾. Homme du Roi et de son administration, il profite de la réforme municipale d'octobre 1771 pour acheter la charge, jusque là élective, de maire royal et chef de police de la ville de Saint-Avold pour quatre mille livres de Lorraine⁽²⁵⁾. Dans sa patente de nomination, l'administration royale justifie son choix : « voulant pourvoir aux offices des sujets capables de les remplir avec le zèle, l'exactitude et la probité que demandent les devoirs et les fonctions qui y sont attachés... que pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien aimé Louis Hyacinthe Gerardy et de ses sens, suffisante capacité, expérience et fidélité et affection à notre service »⁽²⁶⁾. Il obtient ses lettres de provisions le 23 mars 1774 et est installé dans la charge le 8 juin 1775. Cette nomination d'un officier originaire de Boulay, accusé de favoriser les intérêts de l'abbaye, entraîne de graves problèmes de légitimité aux yeux d'une partie non négligeable de la bourgeoisie locale, écartée du pouvoir par la réforme municipale d'octobre 1771. Sa gestion rigoureuse, en fidèle serviteur de la monarchie met un terme définitif aux dernières libertés bourgeoises de Saint-Avold et achève de mettre définitivement la ville sous la tutelle du roi de France.

Il préside aux destinées de la cité jusqu'aux élections du 24 janvier 1790, date à laquelle il cède son siège de maire à son opposant au sein de l'ancien conseil : François Nicolas Spinga, notaire royal⁽²⁷⁾. Rallié au nouveau régime, il est nommé vice-président du tribunal du district de Sarreguemines le 24 septembre 1792 et occupe cette fonction jusqu'à sa mort, le 24 septembre 1794.

Nicolas Paschal Gerardy : défenseur des intérêts naboriens et historien de Saint-Avold

Nous accorderons une plus grande attention à Nicolas Paschal Gerardy qui joua durant toute la seconde moitié du XVIII^e siècle un rôle éminent dans l'histoire de la ville. Après de brillantes études de droit à Pont-à-Mousson, il reprend le 1^{er} mai 1748 la charge de

24) A.D.M. 3E6637, Contrât de vente du 5 septembre 1763 ; voir aussi B6046 ; A.M.S.A. 699 (Q6).

25) A.M.S.A. 26* (BB16*), Enregistrement de la charge de maire Royal de Saint-Avold le 20 juin 1773 et le 17 mars 1774 ; voir aussi A.D.M.M. B6033, Reception de Louis Hyacinthe Gerardy comme maire royal de Saint-Avold le 8 juin 1775.

26) A.M.S.A. 26* (BB16*).

27) A.M.S.A. 250 (D11), Dél. du 24/01/90. La charge de maire royal ne l'a pas enrichi puisqu'en 1782, sa richesse est estimée à 2500 livres de Lorraine et le total de ses dettes à autant : voir B6392.

procureur syndic, occupée jusque là par son père, qu'il cumule avec celle de procureur du roi au bailliage de Schaumbourg dès le 21 octobre 1751⁽²⁸⁾. Les bonnes relations de la famille avec l'abbaye bénédictine le font occuper la charge de tabellion de celle-ci de 1749 à 1751. Il rédige ainsi les actes du domaine de la manse conventuelle. Il prend pour épouse Anne Elisabeth Draeger née le 29 août 1726 à Saint-Laurent de Trèves, fille de Nikolaus Joseph, échevin de la haute justice de Saarburt et de Perl⁽²⁹⁾. Le mariage est consommé à Trèves le 31 juillet 1751. Le choix de l'époux se porte sur une famille de juristes fortunés, d'ascendance lorraine, implantée à Trèves et dans sa proche région⁽³⁰⁾. Il répond à une stratégie matrimoniale claire des parents de Nicolas Paschal qui conservent de solides relations dans le pays trévirois. Le couple s'installe définitivement à Saint-Avold, après un court intermède à Bouzonville et Trèves où naissent successivement deux enfants. Ils font l'acquisition au Nonnenberg d'une maison pour la somme de mille deux cent livres de Lorraine⁽³¹⁾. Anne Elisabeth Draeger lui assure une nombreuse descendance car il naît à Saint-Avold sept autres enfants dont deux qui poursuivent avec bonheur la carrière juridique du père⁽³²⁾.

Nicolas Paschal Gerardy joue un rôle de tout premier plan au sein du conseil. Il est au contact permanent des archives de l'Hôtel de Ville qu'il connaît, étudie journalièrement, et réutilise judicieusement pour défendre les intérêts des naboriens. Ainsi, lorsque la ville est intégrée dans le nouveau bailliage de Boulay créé par édit du 30 juin 1751, conscient de la perte d'influence de Saint-Avold et des conséquences économiques qui en découlent, il rédige au nom de la ville toutes les suppliques, véritables mémoires historiques qui tendent tous à vouloir rétablir Saint-Avold comme centre administratif⁽³³⁾. Ambitieux, il déplore l'accaparement de la juridiction tutélaire pour la conservation des biens des mineurs par les officiers de Boulay⁽³⁴⁾. Toutes ces critiques et réflexions à l'adresse de l'In-

28) A.M.S.A. 20* (BB10*), p. 160-161 ; voir aussi A.D.M. 3E 6561, Obligation du 21 octobre 1751 pour la charge d'avocat, procureur du roi au bailliage de Schaumburg du 21 octobre 1751.

29) A.M.T. JUNCK (d), *Familienbuch der Pfarrei Saint-Gangolf, Saint-Simon von 1575 bis 1798*, Buch 9 ; voir aussi registre paroissial de Saint-Laurent, acte n° 36.

30) LAUFER (Wolfgang), *Sozialstruktur der Stadt Trier in der früheren Neuzeit*, 1973, 369 pages (une généalogie de la famille Draeger, originaire de Sarralbe y figure).

31) A.D.M. 3E 6644 du 19 janvier 1760 ; 3E 6645 du 20 mars 1761 ; du 27 avril 1761 ; 3E 6647 du 13 mars 1762 ; 3E 6659 du 27 avril 1772.

32) A.D.M.M. 3B 21/7, Registre de matricule des avocats au Parlement de Nicolas Joseph Gerardy né à Trèves le 2 août 1755 reçu comme avocat à la cour Souveraine de Lorraine le 5 août 1779 ; Charles Eloi, né le 19 mai 1754 à Vaudreching, nommé avocat à la cour Souveraine le 23 janvier 1783 en folio 352 avec extrait baptistaire en D75 folio 14.

33) A.M.S.A. 30* (BB20*), Dél. du 24 avril 1734.

34) Ibid.

tendance ne l'empêchent pas de rester fidèle à l'administration royale. Nommé procureur d'office de la baronnie de Varsberg en 1767, il bénéficie du soutien financier de son titulaire qui réside à Trèves pour le rachat de l'office de procureur syndic suite à la réforme des Hôtels de Ville d'octobre 1771⁽³⁵⁾. Il lui avance la somme de trois mille livres de France⁽³⁶⁾. Nommé en tant que membre du conseil du nouvel Hôtel de Ville recréé, il impulse, aidé par son frère maire royal, une réorganisation de son fonctionnement. Le nouveau conseil se heurte, dès son installation, à une grande résistance de la bourgeoisie locale, qu'il ne surmonte que difficilement grâce à l'aide de l'intendant⁽³⁷⁾.

Nommé directeur de la poste aux chevaux dès 1787, il administre la ville avec son frère et les autres membres du conseil jusqu'au 24 janvier 1790. Il démissionne ensuite de son poste au profit de son beau-frère Louis Bidault pour des motifs de santé⁽³⁸⁾. Il reprend très vite du service, appelé par le nouveau conseil dès le 21 mai 1790. Sans le cadre de la réorganisation administrative du royaume, il est désigné par le conseil municipal pour représenter la ville auprès de l'Assemblée Nationale en tant que « lobbyiste »⁽³⁹⁾. Il y défend les ambitions naboriennes et les projets qui tendent à faire de la cité la capitale d'un nouveau département de la Lorraine Allemande avec pour siège une école départementale⁽⁴⁰⁾. Il sauve l'église abbatiale, transformée en église paroissiale après la suppression des ordres monastiques. Néanmoins, sujet aux attaques des anti-royalistes, il démissionne définitivement de son poste le 11 novembre 1792, et meurt le 5 mai 1793 après une vie bien remplie.

Bien plus que ses activités administratives connues, Nicolas Paschal Gerardy nous laisse une oeuvre historique de tout premier ordre. Il réalise, de 1766 à 1786, trois volumes dont seul un exemplaire original est déposé à la Bibliothèque Municipale de Nancy⁽⁴¹⁾. L'ensemble de l'oeuvre traite de l'histoire administrative de Saint-Avold. Très tôt, il ordonne au conseil de faire mettre de l'ordre dans les titres et papiers de la ville. Par une délibération du 19 juin 1775, celui-ci lui donne les pleins pouvoirs : « concernant l'arrangement des titres et papiers, de l'intérêt pour l'inventaire en

35) A.D.M. BH 7906, *Recueil des ordonnances et règlements de Lorraine du règne de sa majesté Louis XV*, t. 12, p. 500 à 517.

36) A.D.M. 3E 6659, Obligation pour l'office de procureur du roi du 18 juillet 1772.

37) A.M.S.A. 25* (BB15*), Dél. du procureur syndic de l'Hôtel de Ville du 28 novembre 1771 ; 24* (BB14*), Dél. du procureur syndic du 13 décembre 1771.

38) A.M.S.A. 250 (D11), Dél. du conseil du 23 décembre 1790.

39) A.M.S.A. 250 (D11), Dél. du conseil en date du 21 mai 1790 ; 250 (D11), Dél. du conseil du 23 décembre 1790.

40) A.M.S.A. 250 (D11), Dél. du conseil en date du 28 mai 1791 et 31 mai 1791.

41) A.M.N., collection Favier des manuscrits, 934-935 (12) ; 936 (13).

être fait... et faire remettre les titres originaux aux archives et le surplus mis en ordre... »⁽⁴²⁾. Les trois volumes, d'un accès très facile, sont dotés d'une table alphabétique de mots matières clés. Ils résument à merveille l'histoire de la cité sous la forme de petites notices bien documentées. Le premier volume rédigé en 1766⁽⁴³⁾, sans page titre est divisé en cent un chapitres qui traitent de l'ensemble des aspects administratifs de la ville comme le fonctionnement des institutions municipales, du maire, des échevins de l'hôtel dieu, de la nomination du personnel communal, avec un historique de chacune de ces institutions. Ces divers chapitres, brefs et concis, sont entrecoupés d'exposés géographiques fort complets sur d'autres régions du monde comme l'Inde, l'Égypte, l'Arabie Saoudite, la Grèce et le Portugal. Sur un ton savant où se mêlent curiosité naïve et érudition, Gerardy nous décrit la vie des albinos d'Afrique. Il s'émeut du noir de leur peau ! Ces descriptions de pays lointains démontrent de manière éclatante un savoir universel livresque, digne de l'homme des Lumières ouvert sur son temps, et intéressé par l'exotisme, à la mode au XVIII^e siècle. Peut-être profite-t-il des expériences de son neveu Ferdinand Ernest, capitaine dans le régiment de La Marck, en stationnement aux Indes Orientales, plus précisément à Pondichery, comptoir français, et avec lequel il entretient une correspondance suivie dont quelques lettres nous sont parvenues.

D'autres chapitres abordent des thèmes philosophiques et religieux comme l'immortalité de l'âme, l'ignorance d'écrire, ou le concept de l'Histoire. Le deuxième ouvrage volumineux, intitulé : « Recueil des titres commencé le 18 juillet 1782 » se compose d'une centaine de chapitres et de sept cent pages. L'auteur transcrit chartes, arrêtés et mandements rédigés en français, allemand et latin, classés et numérotés par ordre chronologique. Très accessible, l'ouvrage est suivi d'une table des matières et d'un classement alphabétique de mots matières clés⁽⁴⁴⁾. Enfin, dans un troisième ouvrage intitulé : « Dictionnaire de l'administration de Saint-Avoid commencé le 15 août 1786 et achevé le 28 octobre 1786 »⁽⁴⁵⁾, composé de cinq cent six pages, subdivisé en cent cinquante quatre chapitres, classés et numérotés par ordre alphabétique, l'auteur reprend les thèmes historiques qui lui sont chers. Ce dernier ouvrage est complété de quelques pages de transcription de chartes du temporel de l'abbaye de Saint-Avoid et de la constitution, au XIII^e siècle, du chapitre de Hombourg. Il se termine par une copie d'une

42) A.M.S.A. 26* (BB16*), Dél. du 19 juin 1775.

43) A.M.N. 934 (12), Annales de Saint-Avoid.

44) A.M.N. 935 (12), *Recueil des titres commencés le 18 juillet 1782*, 101 chapitres, 605 p.

45) A.M.N. 936 (13), *Recueil intéressant. Dictionnaire de l'administration de Saint-Avoid commencé le 15 octobre 1786 et achevé le 28 septembre 1786*, 506 p.

traduction du Stadtrecht ou coutumier de 1690. Ces derniers documents ont un intérêt historique évident car beaucoup d'originaux ont disparu dans les avatars de la Révolution Française et des guerres ⁽⁴⁶⁾.

Nicolas Paschal Gerardy est également un homme de son temps qui réfléchit à l'évolution économique de la Lorraine Allemande. Ainsi dans un mémoire daté de 1784 et intitulé : « Observations en forme de réponses au programme de l'agriculture, commerce et tarif », l'auteur y développe, sans complaisance, ses thèses en huit points⁽⁴⁷⁾. Son analyse de la situation économique est inspirée de l'ambiance morose qui découle des années 1770-1771 et d'un grand scepticisme à l'égard des mesures économiques et agricoles inspirées des physiocrates et introduites en Lorraine⁽⁴⁸⁾. L'auteur étaye son analyse en comparant la situation locale avec des exemples internationaux puisqu'il cite le Palatinat et l'Angleterre.

Une première partie traite des droits de douanes. Il demande que la Lorraine conserve les avantages d'une province à étranger effectif. Il souhaite que les droits de douane subsistant avec le reste de la France, soient conservés : « puisque l'agriculture et les manufactures ne trouvent un débouché suffisant que dans les Trois-Evêchés en Alsace et en Allemagne. Le recul de ces barrières, bien loin d'augmenter le débit de ces manufactures et de ces fabriques ne servirait qu'à leur entière destruction parce qu'elles tirent leur matière première de l'Allemagne et entraînerait une hausse de la contrebande qui ruinerait le commerce local ». Il reprend l'idée répandue à Saint-Avold et dans les environs : « que l'intérêt particulier de quelques marchands de forges ou de verriers ne doit pas l'emporter sur le bien public ». Pour stimuler le commerce extérieur de la province il préconise la suppression des barrières douanières : « il faut diminuer le nombre de ces bureaux en y mettant des gens intelligents ». Protectionniste, il préconise une juste régulation du marché des céréales, qu'il faut contrôler. Il en interdit l'exportation à moins d'établir « comme au temps de feux les Ducs des magasins de stockage comme en Angleterre. A défaut de magasins, la Lorraine a connu la plus extrême disette en 1770-1771 ». Pour stimuler le commerce, il préconise une baisse générale de la fiscalité royale. Il cite l'édit des cuirs qui a fait chuter le nombre des tanneurs de moitié à Saint-Avold : « le travail du cuir est trop cher et les tanneurs le font venir de l'étranger ». L'auteur salue néan-

46) Idem.

47) A.M.S.A. 242 (HH12), considérations en formes de réponses au programme sur l'agriculture, le commerce et le tarif rédigé vers 1784, 1 page.

48) CABOURDIN (Guy), *op. cit.*, p. 195-203.

moins les évolutions économiques positives : « on pourrait par les toiles de filasse en coton, être dans une espèce d'aisance dans le pays. On commence à filer le coton que l'on tire de l'étranger ». Il supplie l'autorité royale de diminuer le prix du sel, trop cher à son goût. Enfin, il s'inquiète de la grande consommation de bois par les usines De Wendel et les verreries. La destruction des forêts occasionne la cherté du bois. Conscient de cet épineux problème, il préconise d'autres combustibles de substitutions, tels le charbon pour alimenter les forges.

Un troisième chapitre est consacré à l'agriculture, qui selon Gerardy, souffre de plusieurs maux. L'instauration de la milice en détourne les jeunes. Le partage des communaux spolie une partie de la vaine pâture, aggravée par la législation des enclosures qui entraîne des procès quotidiens. Gerardy cite l'exemple du Palatinat : « où les prairies quoique non closes sont censées telles. Après la levée des regains, la vaine pâture est ouverte jusqu'à l'Annonciation. Ils auroient abôli les partages ». L'auteur déplore ainsi les conséquences de l'individualisme agraire, qui se développe suite à l'édit de mars 1767, inspiré des mesures physiocratiques.

Gerardy est sollicité une dernière fois à soixante quinze ans pour refaire le catalogue des bibliothèques des abbayes bénédictines de la ville. Sur ordre de la Constituante, un premier inventaire est réalisé par Joseph Becker, administrateur du district de Sarreguemines du 28 avril au 20 septembre 1790. Sitôt réalisé, celui-ci est recopié par les soins du district, puis envoyé à Paris⁽⁴⁹⁾.

Ce premier travail est lacunaire et imprécis et les autorités départementales demandent à Gerardy, procureur et syndic et historien, de refaire le catalogue.

Dans un premier courrier daté du 10 mai 1791, Gerardy s'adresse au district de Sarreguemines et fait un constat plutôt amer de l'état de la bibliothèque des bénédictins, tout en désordre et poussiéreuse⁽⁵⁰⁾ : « J'ai rempli pendant plusieurs années, l'office de bibliothécaire et dans des bibliothèques plus vastes que celles de vos ci-dessus bénédictins, mais j'ai eu soin de conserver l'ordre dans lequel étaient les livres, de le rétablir au moindre dérangement ». Il annonce qu'il lui faut six semaines pour accomplir le travail. « Ajouter à celà, mon âge ne me permet plus de grimper un marchepied et une échelle presque continuellement et d'en descendre de même ».

49) A.M.S.A., 10 AA 37, AUGUSTE (J.), *La bibliothèque de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Avold*, A.S.H.A.L., 1934.

50) A.D.M. 18 J 45, Fonds Lesprand, District de Sarreguemines, livret 6 p. 3-4.

Dans un courrier daté du 12 mai, il critique son prédécesseur qui a débuté ce travail et constate des livres disparus : « J'aurai empêché bien des soustractions ». Pour cette tâche, il a le soutien de Becker et de deux sergents de la ville et d'un secrétaire qui possède les clés de la bibliothèque. Nicolas Pascal Gerardy expertise aussi la bibliothèque des bénédictines qu'il juge, dans un courrier du 4 juin 1791, comme étant : « chétive et décousue »⁽⁵¹⁾. Le 16 octobre 1791, il rajoute : « elles empruntaient des livres aux bénédictins et à des personnes de la ville curieuses en livres ; je leur en ai prêté quantité moi-même »⁽⁵²⁾.

Un premier catalogue des livres de la bibliothèque des bénédictins est envoyé au district de Sarreguemines le 28 août 1791. Y est joint un document avec les livres jugés de nulle valeur que l'auteur détermine ainsi dans un courrier daté du 4 juin 1791 : « Comme je connais tous les livres de la bibliothèque, je crois qu'il suffit de me borner aux livres respectables par leur antiquité et par leurs matières... pour ne pas ennuyer l'Assemblée Nationale avec des livres qui ne méritent pas d'être lus. J'aurais pus en retrancher beaucoup de mon catalogue comme ceux pour ou contre la constitution. Unigetus, ceux qui traitent de la dîme et autres droits abolis par l'Assemblée Nationale »... Il y rajoute aussi : « des livres en bois avec lesquels les bénédictins ont remplacés ceux qu'ils ont écartés ».

Gerardy termine en disant : « Il était temps que je finisse mon ouvrage où je n'ai point eu de secours et qui m'a procuré un rhume, que des livres de nulle valeur auraient aggravé par leur odeur fétide et par la poussière qui les couvraient... car, suivant toute apparence, les bénédictins et bénédictines ne s'occupaient pas beaucoup de leur lecture... A mon âge, la santé est le seul bien pour moi et autre mon rhume, j'ai encore attrapé un rhumatisme au bras droit »⁽⁵³⁾.

Ce premier travail mécontente les membres du district de Sarreguemines car l'auteur ne fait pas figurer dans le catalogue général la liste des éliminables, de plus ils se plaignent de son écriture : « Je ne puis plus vous dissimuler que ni moi ni mes assesseurs ne déchiffrons votre écriture, que c'est avec peine et une perte de temps pour nous de l'étudier et de parvenir à la lire »⁽⁵⁴⁾. Devant la multiplicité des tâches à accomplir, car ce travail d'inventaire est fait en même temps que celui déjà lourd de procureur syndic dans

51) A.D.M. Ibid , Fascicule 2, F° 12.

52) A.D.M. Ibid , Fascicule 6, p. 7 et 9.

53) A.D.M. Ibid.

54) A.D.M. Ibid , Fascicule 2, F° 13, lettre du 13 juin 1791 adressée au Procureur syndic Gerardy.

une période troublée, il sollicite le comte de Crétaillé pour recopier son catalogue.

Ainsi, le 16 octobre 1791, il explique au district : « Encore aujourd'hui, je n'ai pas trouvé de bons écrivains qui connaissent mon écriture étant morts et ceux que j'aurais pu employer ne pouvant copier ma minute et ils ne savent ni l'orthographe, ni le latin, ni l'allemand et le français assez mal il aurait fallu leur épeler la plus grande partie des mots »⁽⁵⁵⁾. Il demande à être payé pour le travail accompli, poussé en cela par Joseph Becker qu'il critique dans un courrier au district daté du 13 novembre 1791. « Je ne pensais pas que sa nomination en qualité d'administrateur fut un motif suffisant pour exprimer une gratification méritée »⁽⁵⁶⁾.

Enfin, il exige que son secrétaire, « un jeune homme qui me sert à mon bureau de poste, qui a travaillé avec moi tour à tour » soit rémunéré. Après quelques hésitations, le département octroie à Nicolas Pascal Gérardy 150 l le 30 juin 1792⁽⁵⁷⁾.

* *
*

Des zones d'ombres subsistent quant à l'origine des Gerardy, probablement venus de la région de Luxembourg Trèves. L'évolution de cette famille à Saint-Avold est exemplaire à plusieurs titres. Jean Baptiste François Gerardy fait partie de ces officiers, étrangers au duché qui, en suivant l'appel de Léopold, achètent des charges dans la nouvelle administration qui se reconstruit. Bilingue, il fait une carrière ascendante dans l'administration municipale ainsi que dans celle de la prévôté. Il y cumule toutes les charges. Très vite la famille s'intègre à la société naborienne qui est un peu à l'image de celle de Trèves. Les deux fils poursuivent une carrière d'officier qui culmine après 1775 par la mainmise de la famille Gerardy sur l'Hôtel de Ville de Saint-Avold. Leur gestion rigoureuse des finances locales les fera apprécier par l'autorité royale qui soutient les nouveaux élus contre la guérilla que leur livre une partie de la bourgeoisie locale, définitivement écartée du pouvoir jusqu'à la Révolution. C'est donc dans ce cadre un peu troublé que Nicolas Paschal Gerardy rédige une belle histoire administrative de la ville, preuve de son attachement à Saint-Avold et à la Lorraine dite Allemande.

Pascal FLAUS

55) A.D.M. Ibid , Fascicule 6, p. 10 et 11.

56) A.D.M. Ibid , p. 9 v.

57) A.D.M. Ibid , Fascicule 2, F° 76.

ANNEXE

FAMILLE GERARDY

GERARDY Jean-Baptiste François :

- originaire de Trèves ?
- né autour de 1687
- + le 19.08.1754 à Boulay
- receveur de la ferme générale du tabac
- avocat à la cour Souveraine le 04.02.1726
- avocat au parlement de Metz en 1746
- bailli de la haute-justice abbatiale de Saint-Avold et Téting Hesser
- époux de Françoise MATHIEU

- 1) Anne Marguerite
* le 07.05.1714 à Trèves paroisse Saint-Gengoulphe
00 à Hombourg le 22.08.1758 avec Pierre SPINGA, veuf de Barbe Finck
+ 62 ans le 21.04.1776
- 2) Nicolas Pascal
* le 12.08.1715 à Vandières
00 DREGER Anne Elisabeth
- 3) Charles Hyacinthe
* le 08.09.1716
- 4) Guillaume Léopold Henri
* le 23.08.1719
- 5) Louys Hyacinthe
* le 25.07.1720
00 ROYER Anne-Marie
- 6) Jean Baptiste Alexandre
* le 18.09.1721
- 7) Barbe Nicole Françoise
* le 20.04.1723
- 8) Marie Thérèse Alexisse
* le 18.07.1724
00 le 11.04.1752 avec Louis BIDAULT cy devant avocat à la cour Souveraine, fils de Louis procureur et Catherine KNOPFLER morte « d'une cathare » le 03.04.1791
- 9) Jean Charles Hyacinthe
* le 22.01.1731

GERARDY Nicolas Pascal fils de Jean Baptiste François et de Françoise MATHIEU

- né le 12.08.1715 à Vandières
 - avocat à la cour Souveraine de Lorraine en 1743
 - procureur syndic de l'Hôtel de Ville le 05.02.1757
 - tabellion de l'abbaye du 20.10.1749 au 08.10.1751
 - directeur de la poste aux lettres et procureur de la commune en 1787
 - + 78 ans le 09.05.1793
 - épouse le 31.07.1751 à Trèves Anne Elisabeth DREYER (DRÄGER),
+ 64 ans le 10.03.1791
- 1) Charles Eloy Ferdinand
* le 18.09.1754 à Vaudreching
avocat à la cour Souveraine le 23.01.1783

- 2) Nicolas Joseph
* le 22.08.1755 à Saint-Laurent de Trèves
- 3) Frédéric Marie Christophe
* le 05.06.1757
+ le 26.06.1759
- 4) Anne Marie Marguerite Charlotte
* le 22.08.1758
+ le 25.12.1847
veuve de Nicolas Gaillot
- 5) Jean Louis Hyacinthe
* le 03.11.1760
+ à Valmont 10.12.1760
- 6) Pierre
* le 11.05.1762
- 7) Jeanne Thérèse Joséphine
* le 22.01.1764
- 8) Madeleine Jeanne Claire Joséphine
* le 07.08.1769
- 9) Elisabeth Julie
* à Bouzonville vers 1752
00 le 06.11.1792 avec Jean TOLEY de Jean et Catherine HOCHARD
+ 71 ans le 28.05.1823

GERARDY Louys Hyacinthe fils de Jean Baptiste François et de Françoise MATHIEU

- avocat à la cour Souveraine le 24.01.1743 exerçant à la prévôté de Saint-Avoid
 - avocat au parlement de Metz le 12.09.1754
 - lieutenant de chasse à la capitainerie de Dieuze le 10.03.1760
 - bailli et gruyer de l'abbaye de Saint-Avoid le 12.10.1763
 - conseiller du roi, maire royal à Saint-Avoid en 1774
 - + le 29.09.1794 rue des charrons
 - épouse le 19.06.1742 à Many, Anne Marie ROYER + 60 ans le 25.07.1782
- 1) Jeanne Françoise
* le 05.07.1743
 - 2) Christophe
* le 12.02.1745
+ le 18.04.1745
 - 3) Elisabeth Joseph
* le 23.02.1746
+ le 19.02.1748
 - 4) Catherine Françoise Philippine
* le 31.03.1747
+ le 23.03.1830
 - 5) Elisabeth Charlotte
* le 30.07.1748
 - 6) Charles
* le 02.12.1749
+ le 11.06.1750
 - 7) Anne Aimée
* le 21.05.1751
+ le 21.11.1751

- 8) Ferdinand Ernest * aux environs de 1760, officier aux Indes Orientales
- 9) Antoinette
* à Boulay
00 le 2 germinal an VI avec Joseph MENGIN, fils de Luc et de Marie SOLVER
+ le 22.07.1830
- 10) Marie Nicole Pétronille
* le 29.06.1759
00 le 31.01.1795 avec Raymond GRANDSAING né à Paris de Jacques François et Jeanne Ursule COLARD
- 11) Marie Joséphine Madeleine
* le 01.01.1761
- 12) Marie Marguerite
+ 88 ans le 22.02.1851
veuve de Joseph Vincent BENOIT capitaine retraité, né à Carpentras (Vaucluse), + à Saint-Avold le 30.10.1826, fils de Jean et Anne MARCLIN

D'après « Extrait de DOCUMENTS GENEALOGIQUES de la VILLE DE SAINT-AVOLD -1645 - 1872 » Y. MARTAN, enrichi par Pascal FLAUS.